# Formulaire de demande de communication de données confidentielles entre Autorités statistiques de l'IIS Accord de coopération du 15 juillet 2014 concernant l'IIS

Nom de l'Autorité Statistique demanderesse : Statbel/ IBSA /IWEPS/VSA1

Nom et prénom du Responsable de Traitement (art. GDPR) / Responsable des données 2

Fonction:

Responsable de la cellule « Emploi et Économie » de l'Institut Bruxellois de Statistique

et d'Analyse (IBSA)

Nom:

Gangii

Prénom:

Amynah

Adresse:

Rue de Namur, 59

1000 Bruxelles

Tél:

02 435 42 10

Fax:

E-mail:

agangji@perspective.brussels

### A compléter en cas de sous-traitance

Nom du sous-traitant : Adresse du sous-traitant : Durée de la sous-traitance :

Preuve de l'engagement du sous-traitant : jointe/non-jointe<sup>1</sup>

Contrat de confidentialité à joindre

Tél: Fax: E-mail:

Le Responsable de traitement atteste que les données demandées seront utilisées pour l'établissement de statistiques publiques telles que définies dans l'accord de coopération du 15 juillet 2014 concernant l'IIS. Les statistiques publiques y étant définies comme : les statistiques produites et diffusées par les autorités statistiques ou d'autres instances publiques qui sont accessibles au public et qui servent à assurer l'élaboration, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

Attestation du responsable de traitement : Oui/Non 1

## Finalités du traitement

#### 1/ Base légale

- Ordonnance du 3 avril 2014 relative à la statistique régionale.

#### 2/ Description précise et explicite des finalités et objectifs statistiques poursuivis

La présente demande de données s'effectue dans le cadre de trois activités essentielles de l'IBSA :

Biffer les mentions inutiles

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Personne physique responsable du respect de toutes les obligations concernant l'exécution du traitement de données (loi du 4 juillet 1962 relative à la statistique publique, ses arrêtés d'exécution et le GDPR EU-2016/679)

# 1) L'analyse du contexte socio-économique des politiques régionales

Pour appréhender la réalité socio-économique dans laquelle les politiques publiques sont mises en œuvre, l'IBSA produit et met à jour divers tableaux de bord de contexte. Ils présentent une série d'indicateurs de contexte en lien avec la politique. Ces tableaux de bord décrivent le contexte initial et son évolution pendant la mise en œuvre de la politique et apportent ainsi des éléments de diagnostic et de cadrage.

Les données de l'EFT nous servent à construire une grande partie de ces indicateurs de contexte, notamment en ce qui concerne l'emploi, l'enseignement et la formation. Ces tableaux de bord sont notamment élaborés dans pour suivre le contexte socio-économique de politiques publiques mises en œuvre dans le cadre :.

- 1. du **Plan régional de développement durable (PRDD Projet de Ville).** Le PRDD est un outil stratégique, définissant des objectifs de planification globale du développement de la RBC à moyen et long terme (2025-2040);
- 1. de la **Stratégie 2025** pour Bruxelles. Cette stratégie a pour objectif de redynamiser l'économie bruxelloise avec une vision prospective sur 10 ans. Elle vise notamment à inverser le paradoxe de l'économie bruxelloise et à augmenter la qualité de vie des Bruxellois. Pour ce faire, la stratégie propose des mesures qui mènent à une participation plus grande au marché de l'emploi, notamment via le plan bruxellois de garantie pour la jeunesse ;
- 2. de la **Politique de cohésion européenne**. Elle cible toutes les villes et régions de l'Union européenne dans le but de soutenir la croissance, l'emploi et la coopération territoriale. Les actions sont mises en œuvre par les programme FEDER, FSE, IEJ et les programmes de coopération territoriale. Les données EFT sont utilisées notamment pour suivre le contexte socio-économique des politiques mises en œuvre dans ce contexte européen.

## 2) Groupe de travail méthodologique EFT

L'IBSA fait partie du groupe de travail qui émet des avis méthodologiques sur l'EFT (dont notamment sur la qualité du questionnaire). L'IBSA représente à ce titre l'ensemble des utilisateurs bruxellois. Ce groupe de travail demande des réactions rapides nécessitant d'avoir les statistiques demandées sous la main, ce qui peut potentiellement toucher n'importe quelle variable du questionnaire.

#### 3) Réalisation et diffusion de tableaux et de graphiques sur base de statistiques agrégées

Un dernier objectif est lié à la réalisation de tableaux de statistiques agrégées et de graphiques qui répondent à différentes questions de recherche et d'analyse. Ces tableaux et graphiques concernent différents thèmes (les navettes, la position socio-économique, les taux d'emploi, d'activité et de chômage, le niveau d'enseignement, la mobilité, etc.) et sont diffusés de différentes manières :

- Au sein de publications de l'IBSA telles que le *Mini-Bru*, les *À la une*, les *Focus* ou encore les *Cahiers de l'IBSA...* et ce notamment pour servir de base à des commentaires et analyses ;
- Directement sur le site web de l'IBSA, sous forme de tableaux descriptifs;
- En réponse à des guestions reçues par l'IBSA
- Dans le cadre notamment de la rédaction de contexte socio-économique, tel que celui élaboré pour l'exposé général du budget de la Région de Bruxelles-Capitale.

#### Durée de conservation des données 3 ·

Les données seront détruites à la fin de la réalisation des études, au plus tard 10 ans après la livraison des données. Les tableaux de données sérielles, globales et anonymes produits ainsi que les indicateurs construits seront conservés de manière illimitée.

# Motivation de la durée du traitement / de la conservation des données

La durée du traitement et de la conservation des données est limitée au temps nécessaire pour produire les données sérielles, globales et anonymes.

#### Délai de communication des données souhaité :

Nous souhaitons recevoir chaque année les données mises à jour dès qu'elles sont disponibles sous la forme demandée.

Description détaillée des données demandées (catégories de personnes concernées, type d'enquête, année(s) de référence, périodicité et détail des données, périodicité éventuelle de la demande de données

La présente demande de données est effectuée pour 5 ans. La première année de réception de données sera l'année 2020, avec les données de 1999 à 2019. La dernière année de réception de données sera l'année 2024, avec les données de 2023.

Catégorie de personnes concernées : Population de la Belgique

Type d'enquête : l'Enquête sur les Forces de Travail

Années de référence : 1999 à 2023 inclus

Périodicité : Annuelle

<u>Fichier de réception</u>: fichier SAS individuel pour chacune des années, soit 21 fichiers SAS en 2020, et un par année ensuite

Codage : demandes de données d'études codées

## Détail des données :

Pour atteindre les finalités poursuivies, il est nécessaire à l'IBSA de disposer de l'ensemble des variables de l'EFT qui sont disponibles. A titre d'exemple, voici ci-dessous la liste des variables disponibles en 2018. Si toutefois de nouvelles variables devaient être ajoutées à l'enquête dans le futur, la présente demande les couvre aussi.

En plus de ces données, l'IBSA souhaite disposer des coordonnées cartographiques (en Lambert 72) du lieu de domicile des personnes ayant répondu à l'enquête. Cette variable permet de mener des analyses sur les déplacements domicile-travail (choix modal, pénibilité, distances, durées, etc.).

Spécifiquement, l'IBSA associera à chaque lieu de résidence une valeur d'accessibilité en transport en commun ou en voiture des pôles d'emploi pertinents à partir du lieu de domicile. Cette valeur

A l'échéance du traitement, les données et backups doivent être détruits. Un usage prolongé de ces données, pour les mêmes finalités, n'est pas autorisé sans demande de prolongation. Si les objectifs statistiques sont atteints avant l'expiration du terme initialement prévu, les données et backups devront être détruits avant l'expiration du terme, soit au moment où les objectifs statistiques sont atteints.

d'accessibilité, déterminée de manière indépendante des données de l'EFT, consiste en une mesure synthétique (généralement la médiane ou la moyenne) de l'ensemble des temps de parcours pour rejoindre les lieux visés. Les phénomènes ciblés (choix modal, pénibilité, etc.) sont ensuite analysés en fonction de ces scores d'accessibilité. Il ne s'agit donc en aucun cas de construire des indicateurs à l'échelle du secteur statistique ou du quartier.

### Liste des variables demandées

LIEU DE RESIDENCE : coordonnées cartographiques (en Lambert 72), ou secteur statistique de résidence

HHNUM: Id ménage ID\_PER: Id personnes TRIM: Trimestre de l'enquête

TRIM: Trimestre de l'enquête YEAR: Année le l'enquête

REF\_WEEK: Semaine de référence WAVE: Numéro de l'interrogation

AGE: Age

AGECAT: Classe d'âge de 5 ans

SEX: Sexe

RELATION (YEARVAR): Lien de parenté

ETAT CIV (YEARVAR): Etat civil

ETAT\_CIV\_FACT (YEARVAR): Etat civil factuel PARTNER (YEARVAR): Habite avec un(e) partenaire

REG: Région de résidence PROV: Province de résidence

DISTRICT: Arrondissement de résidence

CITY: Commune de résidence

EUNATION: Nationalité (catégorique)

EUPLBRTH: Pays de naissance (catégorique) Q7PERS: Nombre d'années en Belgique

NB\_PERS: Nombre de personnes dans le ménage HHTYPE WSE (YEARVAR): Type de ménage

HHPOSIT\_WSE (YEARVAR): Position au sein du ménage

STATBIT: Statut BIT

Q1: Emploi rémunéré dans la semaine de référence ?

Q2: Emploi non rémunéré dans la semaine de référence dans la famille ?

Q3: Emploi non exercé dans la semaine de référence ? Q4: Interrupt. / susp. compl. (inscrit comme tel à l'ONEM) ?

Q5: Statut professionnel activité principale

Q7: Déjà absent depuis plus de 3 mois (activité principale) ?

Q8: Au moins la moitié du salaire durant l'absence (activité principale) ?

Q9A: Profession / fonction de l'activité principale

Q9B: Profession de la fonction principale

REG\_TR: Région de l'unité locale de l'activité principale PROV TR: Province de l'unité locale de l'activité principale

Q10\_DISTRICT: Lieu d'emploi

Q11A2008: Section NACE-BEL 2008 de l'unité locale de l'activité principale Q11\_2008: Section NACE-BEL 2008 de l'unité locale de l'activité principale

Q11 NACECODE2008: Section NACE-BEL 2008 de l'unité locale de l'activité principale

Q13: Date du début d'emploi actuel de l'activité principale

Q13IMP: Date de début de l'emploi actuel

Q13DUR: Nombre de mois écoulés depuis le début de l'emploi actuel

Q15B: Type de contrat de l'activité principale

Q16A: Type d'emploi temporaire de l'activité principale Q16C: Durée de l'emploi temporaire de l'activité principale

Q17: Temps plein / partiel de l'activité principale

Q20: Nombre d'heures prestées dans l'activité principale dans la semaine de référence

Q21: Plus ou moins d'heures prestées que d'habitude pour l'activité principale

```
Q22: Raison de prestations (ou non prestations) diminuées pour l'activité principale
Q23: Raison de prestations augmentées pour l'activité principale
Q24A: Nombre d'heures supplémentaires payées et non récupérables pour l'activité principale dans la
semaine de référence
Q24B: Nombre d'heures supplémentaires non payées et non récupérables pour l'activité principale
dans la semaine de référence
Q25: Nombre d'heures prestées par semaine pour l'activité principale habituellement
Q26: Nombre d'heures par semaine stipulées dans le contrat pour l'activité principale
Q27: Deuxième travail dans la semaine de référence ?
Q28: Nombre d'heures prestées en deuxième travail dans la semaine de référence
Q30: Statut professionnel pour le deuxième travail
Q33A2008: Section NACE-BEL 2008 de l'unité locale pour le deuxième travail
Q33 2008: Section NACE-BEL 2008 de l'unité locale pour le deuxième travail
Q33_NACECODE2008: Section NACE-BEL 2008 de l'unité locale pour le deuxième travail
Q37: Souhait d'heures supplémentaires avec augmentation proportionnelle du salaire?
Q38: Nombre d'heures souhaitées
Q39: A la recherche d'un autre emploi?
Q41A: Souhait d'un autre emploi?
Q43: Statut de retraité dans la semaine de référence
Q44: A la recherche d'un emploi ou activité rémunérée ?
Q45: Emploi trouvé mais pas commencé / pas recommencé ?
Q46: Souhait d'emploi rémunéré ?
Q48: Statut d'emploi recherché
Q49: Accepterait emploi à temps partiel ?
Q50: Accepterait emploi à temps plein ?
Q51: Statut d'emploi trouvé
Q52 01: 1e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 02: 2e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 03: 3e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 04: 4e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 05: 5e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52_06: 6e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 07: 7e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 08: 8e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 09: 9e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 10: 10e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 11: 11e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 12: 12e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 13: 13e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 14: 14e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q52 15: 15e modalité utilisée à rechercher un emploi
Q53: Durée de recherche d'emploi (en mois)
Q55: Disponible à commencer dans deux semaines ?
Q58: Inscription à / indemnisation par une agence publique d'emploi
Q60: Déjà eu emploi rémunéré ou travaillé comme aidant familial (non rémunéré) ?
Q61: Date de fin de l'emploi précédent ou de début d'interruption de carrière complète ou du crédit-
temps
Q61IMP: Date fin du dernier emploi ou début de l'interruption complète de carrière ou du crédit-temps
Q61DUR: Nombre de mois écoulés depuis la fin du dernier emploi ou du début de l'interruption
complète de carrière ou du crédit-temps
Q62A: Disponible dans les deux semaines (autre emploi)?
Q62B: Disponible dans les deux semaines (plus d'heures)?
Q68: Statut professionnel dans le dernier emploi, emploi précédent ou l'emploi interrompu
Q69A: Profession / fonction dans le dernier emploi, emploi précédent ou l'emploi interrompu
Q69B: Profession / fonction dans le dernier emploi, emploi précédent ou l'emploi interrompu
Q71A2008: Section NACE-BEL 2008 de l'unité locale du dernier emploi ou de l'emploi précédent ou
interrompu
Q71_2008: Section NACE-BEL 2008 de l'unité locale du dernier emploi ou de l'emploi précédent ou
```

interrompu

```
Q71 NACECODE2008: Section NACE-BEL 2008 de l'unité locale du dernier emploi ou de l'emploi
précédent ou interrompu
Q79: Etudiant / élève dans l'enseignement régulier durant le mois de référence ?
Q80: Nombre d'heures suivi dans l'enseignement régulier durant le mois de référence
Q81A EXT: Niveau d'enseignement régulier suivi durant le mois de référence (nombre de classes
Q81ISCED2011: Niveau d'enseignement régulier suivi durant le mois de référence selon ISCED 2011
Q81AISCE: Enseignement ou formation durant le mois de référence selon ISCED 1997
Q81D: Domaine principal d'enseignement régulier suivi durant le mois de référence
Q82: Formation suivie en dehors de l'enseignement régulier durant le mois de référence ?
Q83: Nombre d'heures de formation en dehors de l'enseignement régulier durant le mois de référence
Q87: Cadre d'enseignement / formation durant le mois de référence
Q88A EXT: Niveau du diplôme le plus élevé (nombre de classes étendu)
Q88AISCE: Diplôme le plus élevé : groupé selon ISCED 1997
Q88ISCED2011: Diplôme le plus élevé : groupé selon ISCED 2011
EDUCAT3C: Niveau du diplôme le plus élevé: bas, moven, haut
Q88D: Domaine principal d'étude pour le diplôme le plus élevé
UNEMPDUR: Durée de chômage en mois
Q1A (YEARVAR): Aidant d'indépendant sans contrat de travail
Q5A (YEARVAR): Type indépendant(e) sans personnel
Q5B (YEARVAR): Type indépendant(e) avec personnel
Q6 (YEARVAR): Supervision ou encadrement de personnel (activité principale)?
Q12 (YEARVAR): Nombre de travailleurs de l'unité locale de l'activité principale
Q14 (YEARVAR): Contribution de service placement à trouver l'emploi actuel ?
Q15A (YEARVAR): Travail de l'activité principale dans le cadre des titres-services ?
Q16B (YEARVAR): Raison de l'emploi temporaire de l'activité principale
Q16D (YEARVAR): Type d'emploi fixe de l'activité principale
Q18 (YEARVAR): Pourcentage temps partiel de l'activité principale
Q19A (YEARVAR): Motif du temps partiel de l'activité principale (12 classes)
Q19B (YEARVAR): Motif de garder enfants ou d'autres personnes dépendantes de l'activité principale
Q29 (YEARVAR): Nombre d'heures prestées en deuxième travail habituellement
Q30A (YEARVAR): Type indépendant(e) sans personnel pour le deuxième travail
Q30B (YEARVAR): Type indépendant(e) avec personnel pour le deuxième travail
Q31 (YEARVAR): Type de contrat pour le deuxième travail
Q32a (YEARVAR): Type d'emploi temporaire pour le deuxième travail
Q34 (YEARVAR): Horaire identique en activité principale dans le mois de référence ?
Q35 (YEARVAR): Type d'horaire en activité principale dans le mois de référence
Q36A (YEARVAR): Fréquence horaire le soir en activité principale pendant le mois de référence
Q36B (YEARVAR): Fréquence horaire la nuit en activité principale pendant le mois de référence
Q36C (YEARVAR): Fréquence horaire le samedi en activité principale pendant le mois de référence
Q36D (YEARVAR): Fréquence horaire le dimanche en activité principale pendant le mois de référence
Q36E (YEARVAR): Fréquence horaire à domicile en activité principale pendant le mois de référence
Q40 (YEARVAR): Raison principale recherche d'un autre emploi
Q41B (YEARVAR): Déjà trouvé un nouvel emploi?
Q42 (YEARVAR): Motif pas recherche d'un autre emploi
Q47A (YEARVAR): Motif pas recherche / pas souhait d'un emploi
Q47B (YEARVAR): Motif de garder enfants ou d'autres personnes dépendantes
Q54 (YEARVAR): Situation avant la recherche d'emploi
Q56 (YEARVAR): Raison pas commencer dans deux semaines
Q57 (YEARVAR): Nombre d'heures par semaine souhaitées
Q59 (YEARVAR): Situation socioprofessionnelle un an avant
Q63 (YEARVAR): Raison pas commencer dans deux semaines?
Q64 (YEARVAR): Inscription à / indemnisation par une agence publique d'emploi
Q65 (YEARVAR): Situation socioprofessionnelle un an avant
Q66 (YEARVAR): Date de fin de l'emploi précédent
Q66IMP (YEARVAR): Date de fin de l'emploi précédent
Q66DUR (YEARVAR): Nombre de mois écoulés depuis la fin de l'emploi précédent
Q67 (YEARVAR): Raison principale d'avoir quitté ou interrompu son dernier emploi ou son emploi
précédent
Q70PROV (YEARVAR): Province de l'unité locale dernier emploi
```

Q70REG (YEARVAR): Région de l'unité locale dernier emploi Q72A (YEARVAR): Déjà exercé un emploi de 6 mois au moins ? Q72B (YEARVAR): Année du début du 1er emploi de 6 mois au moins Q73 (YEARVAR): Enseignement régulier suivi durant les 12 derniers mois ? Q74 (YEARVAR): Formation suivie en dehors de l'enseignement régulier durant les 12 derniers mois Q75 (YEARVAR): Autoapprentissage durant les 12 derniers mois? Q76 (YEARVAR): Enseignement suivi, formation suivie ou autoapprentissage comme salarié(e)? Q77 (YEARVAR): Enseignement, formation ou autoapprentissage comme salarié(e) financé par l'employeur? Q78 (YEARVAR): Domaine principal d'enseignement, formation ou autoapprentissage comme salarié(e) financé par l'employeur Q84 (YEARVAR): Domaine principal de la plus récente formation en dehors du système d'enseignement régulier durant le mois de référence Q85 (YEARVAR): Motif de la plus récente formation en dehors du système d'enseignement régulier durant le mois de référence Q86A (YEARVAR): Emploi au moment de la plus récente formation en dehors du système d'enseignement régulier durant le mois de référence ? Q86B (YEARVAR): Plus récente formation en dehors du système d'enseignement régulier durant le mois de référence pendant les heures rémunérées ou pas ? Q89 (YEARVAR): Année du diplôme le plus élevé Q90 (YEARVAR): Statut socioprofessionnelle selon déclaration dans la semaine de référence Q100 (YEARVAR): Salaire mensuel net pour l'activité principale Q100DEF (YEARVAR): Salaire mensuel net pour l'activité principale (après suppression des aberrances et imputation) Q101 (YEARVAR): Primes supplémentaire pour l'activité principale Q103 (YEARVAR): Handicap, affection ou maladie de longue durée (lié ou non au travail) ? Q104 (YEARVAR): Votre handicap ou votre problème de santé chronique est-il reconnu par une instance officielle? Q105 1 (YEARVAR): Aide au travail par adaptation du type de tâches? Q105\_2 (YEARVAR): Aide au travail par adaptation de la quantité de travail? Q105 3 (YEARVAR): Aide au travail par assistance pour les déplacements vers le lieu de travail? Q105 4 (YEARVAR): Aide au travail par assistance pour les déplacements sur le lieu de travail? Q105 5 (YEARVAR): Aide au travail par équipement adapté? Q105 6 (YEARVAR): Aide au travail par aide aux collègues? Q105 7 (YEARVAR): Vous êtes dans l'incapacité totale d'effectuer un travail rémunéré Q105 8 (YEARVAR): Vous n'avez pas besoin de soutien CW TRIM: Poids (base trimestrielle) CW ALL Y: poids (base annuelle, uniquement pour les variables de la Wave 1) CW ALL Q: poids (base annuelle)

Expliquer en quoi les variables demandées sont nécessaires à la réalisation des finalités et objectifs décrits ci-dessus (par variable, apporter la preuve de la proportionnalité). Il convient d'apporter la preuve que la communication des variables demandées fait partie intégrante des objectifs statistiques poursuivis.

objectis statistiques poursuivis.		
1)	Besoin exact	Constitution d'indicateurs de contexte socio-économiques, en particulier en matière d'emploi, d'enseignement et de formation dans le cadre du suivi contextuel de politiques publiques
1)	Preuve de proportionnalité	Les données individuelles sont indispensables à la constitution des indicateurs de contexte socio-économiques car la plupart des statistiques nécessaires pour les calculer ne sont pas publiées sur le site de Statbel. De plus, seule l'EFT peut fournir un croisement des variables pertinentes pour la construction de ces indicateurs de contexte
2)	Besoin exact	Analyse méthodologique du questionnaire et des données de l'EFT, afin de donner un avis scientifique pertinent dans le cadre des groupes d'utilisateurs de l'EFT.
2)	Preuve de proportionnalité	Les données individuelles sont indispensables pour procéder à une analyse et une évaluation de la méthodologie de l'EFT. De plus, les questions méthodologiques peuvent toucher n'importe quelle variable.
3)	Besoin exact	Réalisation de tableaux et graphiques représentant divers aspects de la Région et de ses habitants. Les thèmes traités seront entre- autres :  la situation de l'emploi en RBC;  la position socio-économique des Bruxellois;  l'enseignement et la formation des Bruxellois;  Le nombre de navettes entrantes et sortantes de Bruxelles;
3)	Preuve de proportionnalité	L'EFT est la source de données la plus complète, et fournit des réponses à des questions qu'aucune autre source apporte. Les tableaux résultant des traitements seront parfaitement anonymes. La possibilité d'identification directe ou indirecte n'existera pas, les seuls résultats utilisés et publiés seront des statistiques publiques et des indicateurs de contexte (par définition agrégés).
3)	Besoin exact	Analyse des déplacements domicile-travail (choix modal, pénibilité, distances, durées, etc.) grâce au croisement des données de l'EFT et de la localisation précise du lieu de résidence.

Le contexte spatial au lieu de résidence est une dimension primordiale pour la compréhension des déplacements

3) Preuve de proportionnalité domicile-travail. Ce contexte spatial, ne peut être caractérisé finement qu'à l'aide d'une localisation suffisamment précise du lieu de résidence. Signature de la Directrice : Bruxelles Date: 02/04/2019 Fait à : Signature: Nom: Fonction : Administrateur général, Directrice, Directeur général, Statisticien en chef 4 Attestation du DPO (Data protection officer - Délégué-e à la protection des données) Le/la soussigné-e est informé-e de la présente demande et du (des) traitement(s) de données envisagé(s) Ruxelles Date: 02/07/2019

Jeonne Solonge MBezelle Signature

Nom:

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Biffer les mentions inutiles

